Cas réservé

FE..-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-233 DU 28 AVRIL 2005

Portant nomination au Cabinet du Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2001-337 du 28 août 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité ;

Sur proposition du Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 20 avril 2005;

D E C R E T E :

Article 1er : Sont nommées dans les fonctions ci-après au Cabinet du Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité, les personnes dont les noms suivent :

- Directeur de Cabinet : Monsieur Théophile C. HOUNKPONOU

- Directrice Adjointe de Cabinet : Madame Marie Sabine d'ALMEIDA VIEYRA

- Conseiller technique aux Développements des Initiatives à la Base : Madame Virginie KPANOU, épouse DOSSA

- Conseiller technique à la Mobilisation de la Solidarité Nationale : Madame Ramatou ODJO-OBA OSSENI

- Conseiller technique à la Formation Professionnelle et à la réinsertion des Personnes Handicapées : Monsieur Louis GBODOU

- Conseiller technique Juridique : Madame Yvette KPONGNONHOU

- Conseiller Technique à la Promotion et aux Questions du genre : Madame Sarafath INOUSSA, épouse OLODO.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances et de l'Economie,

Cosme SEHLIN.-

Le Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité,

Léa D. AHOUGBENOU HOUNKPE

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MFPSS 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-UNIPAR-ENAM 3 FADESP-FDSP 2 INTERESSES 07 JO 1.-